

## Sommaire

- p. 1 Mot du maire
- p. 2 Prévisions budgétaires 2013
- p. 3 Assemblées
  - Déjeuners
  - Souper et soirée
  - Location salle #122
  - Les CFQ
  - Logement à loyer modique
  - Caisse populaire
- p. 4 RGMRM
  - AlimentAction
- p. 5 Offre d'emploi - Étudiant
- p. 6 Horaire RGMRM
  - Service d'urbanisme
  - Bibliothèque
  - Service des loisirs
- p. 7 Horaire de la patinoire
- p. 8 Publicité

## Tombée des articles

La date limite pour remettre vos articles pour le journal de février est le 20 janvier.  
secretariat@municipalite.ragueneau.qc.ca

## Assemblée municipale

Lundi le 14 janvier 2013 à 19 h 30  
Salle municipale  
523, route 138

## Fermeture du bureau municipal

Du 22 décembre 2012  
au 6 janvier 2013

## Mot du maire

### PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2013



*Claude Lavoie, maire*

Le conseil municipal de Ragueneau a adopté les prévisions budgétaires de l'année 2013.

#### **Le taux de taxe**

Taux de base de la taxe foncière générale :	1.54 \$ du 100 \$ d'évaluation
Taux pour les catégories d'immeubles de 6 logements et plus :	1.62 \$ du 100 \$ d'évaluation
Taux pour les catégories d'immeubles non résidentiels :	2.05 \$ du 100 \$ d'évaluation
Taux pour les immeubles industriels :	2,05 \$ du 100 \$ d'évaluation
Taxe spéciale – Enrochement des berges	0,03 \$ du 100 \$ d'évaluation
Taxe de secteur – Enrochement des berges	2,89 \$ / mètre linéaire

#### **Les services**

Service d'aqueduc :	196 \$
Service d'égout – Centre du village :	245 \$
Service d'égout et traitement – rue Bouchard :	500 \$
Gestion des matières résiduelles :	228 \$

#### **La justification**

La baisse du taux de la taxe foncière est liée à la hausse du rôle d'évaluation et à la fin des paiements de certains emprunts.

La hausse de la taxe du service d'égout du centre du village s'explique par le renouvellement d'un emprunt sur un terme de cinq (5) ans au lieu des dix (10) ans prévus initialement.

#### **Plan triennal d'immobilisation**

La municipalité de Ragueneau prévoit investir un peu plus de 9,547 millions de dollars dans ses immobilisations au cours des trois prochaines années. La grande majorité de ces investissements iront dans la mise aux normes du réseau d'eau potable et divers travaux de réfection de chaussée. Pour l'année 2013, ce sont quatre cent quarante-deux mille dollars qui seront affectés principalement au resurfaçage de la rue des Mouettes.

Le budget de la municipalité de Ragueneau passe donc de 1 860 587 \$ à 1 921 570 \$ soit une augmentation de 3,28 %.

# PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2013

Exercice se terminant le 31 décembre 2013

<u>Revenus</u>	<u>Budget 2012</u>	<u>Budget 2013</u>
Taxes et tarification	1 129 842 \$	1 085 900 \$
Paiement tenant lieu de taxes	95 233 \$	94 900 \$
Services rendus	134 275 \$	246 870 \$
Transferts	478 000 \$	471 100 \$
Imposition de droits	11 400 \$	10 600 \$
Amendes et pénalités	4 275 \$	4 300 \$
Intérêts	4 850 \$	4 900 \$
Autres revenus :	3 000 \$	3 000 \$
Total des revenus :	<u>1 860 875 \$</u>	<u>1 921 570 \$</u>
<u>Charges</u>		
Administration générale	421 710 \$	487 910 \$
Sécurité publique	188 019 \$	256 500 \$
Transport	606 025 \$	616 850 \$
Hygiène du milieu	382 350 \$	397 850 \$
Santé et bien-être	40 015 \$	41 250 \$
Aménagement, urbanisme et développement	204 710 \$	207 480 \$
Loisir et culture	238 094 \$	243 930 \$
Frais de financement	68 352 \$	66 000 \$
Total des charges :	<u>2 149 275 \$</u>	<u>2 317 770 \$</u>
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	(288 400 \$)	(396 200) \$
<u>Conciliation à des fins fiscales</u>		
Amortissement	446 300 \$	477 100 \$
Remboursement de la dette à long terme	(125 200 \$)	(55 400) \$
Affectation	32 700 \$	(25 500) \$
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales :	<b>0 \$</b>	<b>0 \$</b>

<u>Description</u>	<u>Taux 2011</u>	<u>Taux 2012</u>	<u>Taux 2013</u>
Taux de base (taxe générale)	1,75 \$	1,75 \$	1,54 \$
Taux - Immeubles ó logements et plus	1,75 \$	1,75 \$	1,62 \$
Taux - Immeubles non résidentiels	2,20 \$	2,20 \$	2,05 \$
Taxe spéciale – Berges			0,03 \$
Taxe spéciale – Berges (riverains concernés)			2,89 \$/mètre
Taux - Immeubles industriels	2,20 \$	2,20 \$	2,05 \$
Aqueduc	186,00 \$	186,00 \$	196,00 \$
Égout – Centre du village	195,00 \$	195,00 \$	245,00 \$
Égout et traitement des eaux usées – Rue Bouchard			500,00 \$
Ordures	175,00 \$	240,00 \$	228,00 \$

## ASSEMBLÉES

### Association Marie-Reine

Mercredi 9 janvier 2013 à 10 h 00 :  
assemblée mensuelle au Centre communautaire Édouard-Jean.

### Chevaliers de Colomb

Mercredi 9 janvier 2013 :  
assemblée exécutif à 18 h 30  
assemblée régulière à 19 h 00  
au Centre communautaire Édouard-Jean.

## DÉJEUNERS COMMUNAUTAIRES

### Chevaliers de Colomb

Dimanche le 6 janvier 2013

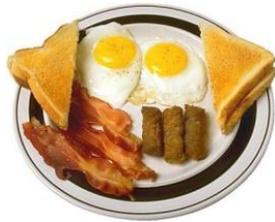
### FADOQ

Dimanche le 13 janvier 2013

Dimanche le 20 janvier 2013

### Association Marie-Reine

Dimanche le 27 janvier 2013



## SOUPER ET SOIRÉE

### FADOQ

Samedi le 26 janvier 2013 à 17 h 30.  
au Centre communautaire Édouard-Jean.  
Menu : dinde

## Location de la salle #122 du Centre communautaire Édouard-Jean

### Période du temps des Fêtes 2013-2014

Comme par les années passées, la municipalité de Ragueneau procédera à un tirage au sort pour la location de la salle #122 du Centre communautaire Édouard-Jean pour la période du temps des fêtes 2013-2014.

Toutes les demandes de réservation couvrant la période du 24 décembre 2013 au 2 janvier 2014 se font comme suit :

1. Par tirage au sort, lundi le 14 janvier 2013 lors de l'assemblée régulière du conseil municipal;
2. Toute demande de location devra indiquer la date de location;
3. Un dépôt de 50 \$, en argent, sera exigé lors de la demande de réservation lequel dépôt sera remboursé si le demandeur n'a pas été choisi lors du tirage au sort (le demandeur devra se présenter au bureau municipal pour obtenir remboursement s'il y a lieu);
4. Toute demande devra parvenir au bureau municipal avant 12 h le vendredi 11 janvier 2013 (date limite).

*Si aucune demande n'est reçue d'ici le 14 janvier 2013, la procédure normale de location s'appliquera soit «premier arrivé, premier servi».*

## LES CFQ

### Réunion mensuelle

La réunion mensuelle aura lieu le **lundi 7 janvier 2013 à 19 h 00** au local. N'oubliez pas votre quizz sur l'Actuelle !

### Café des artisanes

Les rencontres ont lieu à 13 h 00 au local.

- ❖ Mercredi 16 janvier 2013
- ❖ Mardi 29 janvier 2013



### Coffre d'artisanat

Les billets pour le tirage du coffre d'artisanat sont en vente au coût de 1.00 \$ et sont disponibles auprès des membres.

Edith Martel

Responsable du Comité Communications

Site Internet : <http://cfgragueneau.e-monsite.com>

Page Facebook : <http://facebook.com/cfgragueneau>

## Avis - Logement à loyer modique

Prenez note qu'un logement est disponible :

Pour personnes âgées de 55 ans et plus à faible revenu au 15, de l'Église (OMH)

- 1 logement de deux chambres à coucher

Vous pouvez vous procurer le formulaire de demande de logement au 523, route 138.

Annik Girard, directrice



## LA CAISSE POPULAIRE DE RAGUENEAU

### LE SAVEZ-VOUS ?

Votre Caisse Populaire de Ragueneau offre un service en financement hypothécaire HYPER INTÉRESSANT...

### Et OUI !

- Réponse à votre demande d'emprunt dans les 24 heures;
- Subvention pour les nouveaux acquéreurs de 1 500 \$ pour une maison déjà construite ou 2 000 \$ pour une maison à construire\*;
- Taux compétitif et conditions de financement souples.

Venez nous rencontrer...

Nous avons des \$\$\$\$ pour VOUS et votre projet.

Tél. : 418-567-4300 (sur rendez-vous)

Raynald Gagnon, directeur général

\* certaines conditions s'appliquent



## LA RÉGIE ADOPTE UNE POLITIQUE « TOLÉRANCE ZÉRO » SUR LA VIOLENCE EN MILIEU DE TRAVAIL

Le 14 novembre dernier, lors de la séance ordinaire publique du conseil d'administration, les représentants de la Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan (RGMRM)

ont adopté à l'unanimité la politique Tolérance zéro à l'égard de toutes situations d'agressivité, d'intimidation et de menace ayant pour objectif de ne tolérer, sous aucun prétexte, toute forme de violence envers les élus et les membres du personnel. L'initiative vise à favoriser un climat de travail sain et sécuritaire tout en permettant, de façon respectueuse, l'expression citoyenne.

Propos grossiers ou injurieux, gestes disgracieux ou menaces, les manifestations de violence entre citoyens, employés, fournisseurs ou élus ne sont pas rares dans le monde municipal. La proximité avec le client expose le personnel et les administrateurs à une multitude de situations.

Dans l'optique d'encourager les comportements civils en milieu de travail et de desservir la population manicoise adéquatement, le conseil de la RGMRM a décidé de se doter d'une politique visant à éviter toute forme d'agressivité sur ses lieux d'opération et ainsi établir une procédure interne pour contrer les actes d'intimidation.

Cette mesure reconnaît aux citoyens le droit d'exprimer civilement leur mécontentement ou leur désaccord quant aux décisions ou aux procédures établies. Toutefois, aucun comportement déraisonnable ne sera toléré envers toute personne dans l'exercice de ses fonctions.

Trois types d'intervention ont été instaurés, soit l'avertissement administratif sous forme de lettre qui rapporte les faits et demande au citoyen de cesser ses actes, la mise en demeure qui avise l'individu qu'en cas de récidive, d'autres mesures disciplinaires pourront être prises. Enfin, la plainte à la Sûreté du Québec s'applique, entre autres, lors de voie de fait, de vandalisme ou de menace pouvant causer la mort.

La politique sera présentée au personnel dans le but d'inciter la dénonciation des comportements violents. La direction pourra ensuite prendre les dispositions nécessaires afin d'assurer la sécurité et le bien-être des employés. L'intervention appropriée sera ciblée selon la gravité des incidents.

« Bien qu'aucun événement majeur n'est survenu, la Régie désire favoriser la prévention en milieu de travail », d'affirmer madame Nathalie Fournier, directrice générale.



## La saine alimentation

Manger sainement est un mode de vie que bien des gens se fixent! Toutefois, nous sommes constamment bombardés d'information sur la nutrition et il peut devenir décourageant de se fixer des objectifs réalisables parmi tout ce qu'on entend. Donc, pour vous, qu'est-ce que la saine alimentation? Bien entendu, il s'agit de manger quotidiennement une variété d'aliments illustrés dans le guide alimentaire canadien, outil déjà largement connu. Pour y arriver, fixez-vous un objectif à la fois, par exemple avoir des légumes au souper ou encore acheter des produits céréaliers à grains entiers. Néanmoins, la saine alimentation est-elle synonyme d'interdiction de certains «aliments-camelotes»? Non! Bien manger, c'est plutôt un équilibre entre les aliments de faible valeur nutritive et ceux de haute qualité nutritionnelle. En fait, aucun aliment n'est interdit. Prenons l'exemple du lait. Nous devrions en boire quotidiennement. Nous pourrions boire occasionnellement des laits frappés au chocolat, mais la crème glacée devrait demeurer un aliment d'exception.

### Aliment quotidien (à tous les jours)

Aliments du guide alimentaire  
canadien



### Aliment d'occasion (2 fois par semaine)

Aliments à valeur nutritive  
moyenne



### Aliment d'exception (1 fois par mois)

Aliments à valeur nutritive  
faible



Dans cette optique, on ne devrait pas se priver d'une portion raisonnable d'une gâterie entre amis, une exception pour les occasions spéciales! Bref, l'alimentation doit demeurer un plaisir, avec ses aliments d'occasion et d'exception. Tout est une question de variété au quotidien, du bon jugement pour les grosseurs des portions et de la fréquence des aliments en fonction de leur valeur nutritive.

Joanie Champagne, chargée de projet en nutrition  
[alimentaction@cbmanicouagan.com](mailto:alimentaction@cbmanicouagan.com)

<sup>1</sup> <http://www.saineshabitudesdevie.gouv.qc.ca/visionsainealimentation/>

# OFFRE D'EMPLOI - ÉTUDIANT

La Corporation développement touristique de la Péninsule Manicouagan est un organisme sans but lucratif, qui s'occupe de la promotion, du développement touristique du territoire de la Péninsule Manicouagan ainsi que du bureau d'accueil touristique situé à Ragueneau.



2 emplois de disponibles (saisonnier) à temps plein.

## **Titre de l'emploi :**

Conseiller(ère) en séjour pour le bureau d'accueil touristique situé à Ragueneau.

## **Profil recherché :**

Étudiant de niveau collégial ou technique professionnelle qui étudie en tourisme, en communication – marketing ou secrétariat.

ou

Étudiant qui désire s'orienter vers ses disciplines professionnelles et qui veut acquérir une solide expérience sur le territoire de la Péninsule Manicouagan afin de s'établir dans la région.

ou

Personne qui désire prendre de l'expérience sur le marché du travail.

## **Principales tâches**

- Accueillir les touristes et répondre aux demandes d'informations touristiques
- Fournir de l'information sur les services et produits touristiques de l'entreprise et des attraits du territoire, au téléphone ou en personne
- Maintenir les inventaires du matériel d'information
- S'occuper de la boutique des artistes et artisans au sein du bureau d'accueil
- Compiler les statistiques relatives aux visiteurs
- Recevoir et traiter les plaintes de la clientèle
- Encourager la prolongation des séjours et les visites
- Aider la coordonnatrice sur différentes tâches qui lui seront assignées
- Tenir les lieux propres

## **Compétences et qualifications**

- Attitudes et comportement professionnels (aptitudes pour le travail d'équipe, autonomie, dynamisme, entregent, honnêteté, polyvalence, sens de l'initiative, sens de l'organisation, etc.)
- Formation en tourisme, en communication – marketing un atout
- Aptitudes pour le service à la clientèle
- Aimer travailler avec le public
- Connaissance minimale de l'anglais. La maîtrise d'autres langues constitue un atout
- Aptitude en communication
- Connaissance minimale de la région immédiate et des points d'intérêt touristique
- Professionnalisme, ponctualité et autonomie
- Être souriant et accueillant, poli et courtois

## **Expérience**

- Aucune expérience particulière n'est exigée, mais une expérience de contact avec la clientèle (vente, service, etc.) constitue un atout.

## **Conditions de travail**

Contrat de 12 à 14 semaines

Temps plein, 35 heures / semaine

## **Horaire :**

11 h 00 à 18 h 00

Travailler 1 fin de semaine sur 2

## **Lieu du travail :**

Bureau d'accueil touristique situé à Ragueneau

Vous êtes une personne dynamique, qui a le sens de l'initiative, qui aime travailler avec le public et êtes ambassadeurs de votre coin de pays, ne tardez pas à nous transmettre votre curriculum vitae.

Les personnes intéressées et qui désirent postuler, doivent le faire avant le 22 février 2013 en envoyant leur curriculum vitae et une lettre de présentation soit :

Par courriel : [tourismepointelebel@globetrotter.net](mailto:tourismepointelebel@globetrotter.net)  
[info@peninsulemanicouagan.qc.ca](mailto:info@peninsulemanicouagan.qc.ca)

Poste : Martine Salomon  
Tourisme Péninsule Manicouagan  
365 rue Granier  
Pointe-Lebel, G0H 1N0  
418-589-5730

Télécopieur : Martine Salomon  
Tourisme péninsule Manicouagan  
418-589-6154

## Horaire des services liés aux matières résiduelles Période des fêtes 2012-2013

	Administration	Lieu d'enfouissement technique de Ragueneau	Centre de transfert (recyclage)
	1000, rue de Mingan	5101, chemin de la Scierie	800, avenue Léonard-E.-Schlemm
24 et 25 décembre 2012	FERMÉ		
26, 27 et 28 décembre 2012	OUVERT		
31 décembre 2012 au 2 janvier 2013	FERMÉ		
3 janvier 2013	OUVERT		

## SERVICE D'URBANISME

### STATIONNEMENT – RUES MUNICIPALES

Dans le but de faciliter le déneigement et les travaux de voirie en période hivernale, il est interdit, pour la période du 15 octobre au 15 avril, à tout conducteur de stationner en bordure des rues de la municipalité soit :

- rue de l'Église
- rue de la Colline
- rue des Îles
- rue des Lupins
- rue des Mouettes
- rue Bouchard
- montée Taillardat
- chemin du rang 2
- chemin d'Auteuil

Cette interdiction se maintient en tout temps soit 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

## SERVICE DES LOISIRS

### Cardio-mixte

#### De retour le 15 janvier 2013

Du 15 janvier au 19 mars 2013 de 18 h 15 à 19 h 15

Au gymnase de l'école Ste-Marie de Ragueneau

Coût : 50 \$ pour la session de 10 cours

Espadrilles, bouteille d'eau

Entraîneur : Marie-Hélène Fournier



### Glissade

Une aire de glisse sera à votre disposition dans le terrain de BMX. À noter que la municipalité n'assure aucune surveillance sur les lieux et par conséquent, ne pourra être tenue responsable en cas d'accident. Des traîneaux sont disponibles sur demande sur les heures d'ouverture de la patinoire.



## BIBLIOTHÈQUE

### HEURES D'OUVERTURE

Lundi : 13 h 30 à 15 h 30

Mardi : 18 h 30 à 20 h 30

Mercredi : 18 h 30 à 20 h 30

**Fermée du 20 décembre 2012 au 6 janvier 2013**

### NOUVEAUTÉS

J'étais sa chose	Nabila Sharma
Tu m'aimes toujours	Emily Giffin
La terre du bout du monde	Tamara McKinley
Game over : l'histoire d'Éric Gagné	Martin Leclerc
Nuit noire, étoiles mortes	Stephen King
Une mort absurde	Laura Wilson
La dame en noir	Susan Hill

### CAFÉ DU BOUQUINEUR

Nous vous invitons à notre « **Café du Bouquineur** » qui se tiendra le mercredi 30 janvier 2013 à 19 h 00.

**Thème** : Les biographies.

C'est un rendez-vous !



**Edith et Rachele, bibliothécaires**

Pour nous rejoindre : 418-567-2291, poste 5302

### Plaisir d'hiver



Une randonnée de raquette familiale sera organisée au sentier de la fascine (quai) dans le cadre de Plaisir d'hiver. Cette activité aura lieu le 26 janvier 2013 de 13 h 30 à 15 h 30. En cas de mauvais temps sera remis au dimanche 27 janvier à la même heure. Brevage chaud et collation seront servis. Les enfants de moins de 9 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

Venez profiter du magnifique décor que Dame Nature nous réserve !

### Patinoire

Pour toutes les informations concernant les heures d'ouverture de la patinoire veuillez composer le 418-567-4717. Vous pouvez consulter l'horaire à la page suivante ou sur la télévision communautaire.

# Horaire de la patinoire 2012-2013

<b>HORAIRE RÉGULIER</b>						
Jour	13 h 00 à 14 h 30	14 h 30 à 16 h 00	16 h 00 à 18 h 00	18 h 00 à 19 h 30	19 h 30 à 20 h 30	20 h 30 à 21 h 30
<b>Lundi</b>	Fermé	Fermé	Fermé	Patinage libre	Hockey jeune	Hockey adulte
<b>Mardi</b>	Patinage libre	Hockey familial	Fermé	Patinage libre	Hockey jeune	Hockey adulte
<b>Mercredi</b>	Fermé	Fermé	Fermé	Patinage libre	Hockey jeune	Hockey adulte
<b>Jeudi</b>	Patinage libre	Hockey familial	Fermé	Patinage libre	Hockey jeune	Hockey adulte
<b>Vendredi</b>	Fermé	Fermé	Fermé	Patinage libre	Hockey jeune	Hockey adulte
<b>Samedi</b>	Patinage libre	Hockey familial	Fermé	<b>Lumières ouvertes seulement</b>		
<b>Dimanche</b>	Patinage libre	Hockey familial	Fermé			

## PRENDRE NOTE QUE L'HORAIRE PEUT ÊTRE MODIFIÉ SANS PRÉAVIS

<b>HORAIRE SPÉCIAL DU TEMPS DES FÊTES (DU 21 DÉCEMBRE 2012 AU 4 JANVIER 2013)</b>						
Jour	13 h 00 à 14 h 30	14 h 30 à 16 h 00	16 h 00 à 18 h 00	18 h 00 à 19 h 30	19 h 30 à 20 h 30	20 h 30 à 21 h 30
<b>Lundi</b>	Patinage libre	Hockey familial	Fermé	Patinage libre	Hockey jeune	Hockey adulte
<b>Mardi</b>	Patinage libre	Hockey familial	Fermé	Patinage libre	Hockey jeune	Hockey adulte
<b>Mercredi</b>	Patinage libre	Hockey familial	Fermé	Patinage libre	Hockey jeune	Hockey adulte
<b>Jeudi</b>	Patinage libre	Hockey familial	Fermé	Patinage libre	Hockey jeune	Hockey adulte
<b>Vendredi</b>	Patinage libre	Hockey familial	Fermé	Patinage libre	Hockey jeune	Hockey adulte
<b>Samedi</b>	Patinage libre	Hockey familial	Fermé	<b>Lumières ouvertes seulement</b>		
<b>Dimanche</b>	Patinage libre	Hockey familial	Fermé			

Prenez note que la patinoire sera fermée les 24, 25 et 31 décembre 2012 et le 1<sup>er</sup> janvier 2013

L'horaire sera suivi telle que mentionné ci-haut

### INFORMATIONS ET RÈGLEMENTS

Catégorie	Âge	Équipement obligatoire
Patinage libre	6 ans et moins	Casque obligatoire en tout temps
Hockey jeune	7 à 14 ans	Casque avec grille complète et protège-cou
Hockey adulte	15 ans et plus	Casque avec visière
Joute amicale	Pour tous	Casque avec visière grille complète pour les 7 à 14 ans et protège-cou

- ✓ Avoir du respect pour soi, les autres et pour les surveillants-appariteurs
- ✓ Avoir du plaisir dans la pratique des sports de glace
- ✓ Boire et manger se fait à l'intérieur dans l'aire de détente prévue à cet effet
- ✓ Aucun blasphème ne sera toléré
- ✓ Il est interdit de flâner et de se bagarrer
- ✓ Il est interdit de boire et de manger sur la totalité des surfaces glacées
- ✓ Les boissons alcooliques, les cigarettes ainsi que les stupéfiants sont interdits



**Le non-respect des directives et règlements entraînera une expulsion immédiate**

## SYLVAIN BEAULIEU INC.

127, rue Vallilée (Route 138)  
Chute-aux-Outardes (Québec)  
G0H 1C0  
Téléphone: 418.567.2251  
Télécopieur: 418.567.8558  
www.unimat.ca



GROUPE-CONSEIL

# TDA

26, boulevard Comeau  
Baie-Comeau (Québec)  
G4Z 3A8

Tél. : (418) 296-6711  
Télec. : (418) 296-8971  
info@gctda.com

**Annie Cloutier**  
Agente de développement rural  
Tél. : 418 296-2593 poste 229  
acloutier@idmanic.ca



- DÉNEIGEMENT
- MOTOCULTEUR

**Marcel Proulx**

Tél. : 418-567-2927  
Cell. : 418-297-4091



185, route 138  
Ragueneau QC G0H 1S0



GROUPE QUALITAS INC.  
50, avenue William-Dobell  
Baie-Comeau (Québec)  
Canada G4Z 1T7  
Tél. : 418-296-6788  
Télec. : 418-296-4247

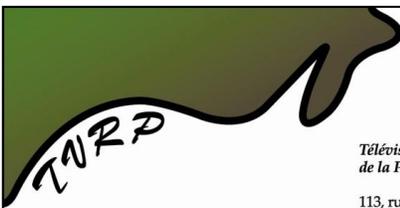
**Nathalie Pelletier, ing.**  
Chargée de projets  
Directeur adjoint

520, avenue Otis  
Sept-Îles (Québec)  
Canada G4R 1L5  
Tél. : 418-962-4008  
Télec. : 418-962-4506  
pelletier.nathalie@qualitas.qc.ca

## SADC

Société  
d'aide au développement  
de la collectivité  
MANICOUAGAN

810, rue Bossé bureau 101  
Baie-Comeau (Québec) G5C 1L6  
T. 418 295-SADC F. 418 295-7233  
solution@sadcmanic.ca  
www.sadcmanic.ca



Télévision Régionale  
de la Péninsule inc.

113, rue Vallilée, C.P. 2025  
Chute-aux-Outardes (Qc)  
G0H 1C0

**Sonya Paquet,**  
Directrice  
trpsonya@globetrotter.net

Téléphone : 418.567.2650  
Télécopieur : 418.567.4234



**Nick Monzerolle**  
Ragueneau  
Tél. : 567-8484

Déneigement et rotoculteur



LOCATION EXCAVATION  
**R • S • M • F INC.**  
Licence RBQ #2869-1905-39  
418 567-4843

LOCATION ET VENTE  
DE BACS VERTS  
NEUFS ET USAGÉS



**Regroupement AlimentAction**  
217A, boul La Salle  
Baie-Comeau, (Qc), G4Z 1S7  
Tel : 418 296-2686, poste 5  
Fax : 418 296-2766

Coordonnateur : Jacques Picard  
jacquespicard@cbmanicouagan.com

## Entreprise Georges Lepage



Services

Déneigement

Excavation

Location

24h. / 24h.

27, rue Jean  
Chute-Aux-Outardes (Québec) G0H 1C0  
Tél.:(418) 567-8388, Cel.:(418) 297-0731, Téléc.:(418)5672070

# Réserver votre espace publicitaire